



Procès verbal communal  
**Élection du/de la Syndic/que du 28 février  
2016 (1er tour)**  
28 février 2016

**Commune de Bougy-Villars**

**Résultats**

Le Bureau électoral, constatant :

- Qu'une seule liste, comprenant un nom, a été régulièrement déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

PROCLAMME

**M. François CALAME**, né le 19.01.1958, originaire de Genève, domicilié à la Place de l'Ancienne Eglise 11 à 1172 Bougy-Villars, **élu tacitement Syndic** pour la législature 2016-2021.

Pour le Bureau électoral

Le président du bureau:



La secrétaire:

Bougy-Villars, le 28 février 2016